

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Céré'Obs, un nouveau service en ligne pour suivre l'état d'avancement des cultures céréalières

FranceAgriMer met en ligne ce vendredi 13 avril 2012, un nouveau service internet permettant de suivre l'état d'avancement des cultures céréalières en France. Ouvert à tous, cet outil baptisé Céré'Obs, peut être directement consulté à l'adresse <https://cereobs.franceagrimer.fr> ou via le site internet de FranceAgriMer [www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr).

#### Un programme hebdomadaire de l'état d'avancement des céréales

À la demande des professionnels du Conseil spécialisé des céréales, FranceAgriMer travaille depuis deux ans à la mise en œuvre d'un outil de suivi hebdomadaire de l'état d'avancement des céréales, du semis jusqu'à la récolte, à l'image du « Crop Progress » mis en place par l'USDA (United States Department of Agriculture).

Céré'Obs permet d'évaluer de façon objective les conditions de croissance des céréales sur la base d'observations terrain, tout au long d'une campagne.

#### Un outil d'information indépendant et objectif

Dans un contexte de volatilité croissante des prix, le but est d'éclairer les opérateurs de la filière par une information publique de référence sur l'état d'avancement des cultures, au vu des événements climatiques, des conditions de culture et de tout élément agro-pédoclimatique.

Ce programme ne se substitue pas aux enquêtes existantes, il complète en amont le travail de prévision de surfaces et de rendements. Le but est de constituer une base de données publique, permettant à chaque opérateur de disposer d'indicateurs objectifs sur l'état des céréales en cours. Les résultats agrégés à l'échelle régionale et nationale sont présentés de manière factuelle.

#### Un réseau d'observation

Céré'Obs concerne actuellement les cinq principales céréales cultivées en France : blé tendre, orge d'hiver et de printemps, blé dur et maïs grain. Les publications hebdomadaires présentent les stades de développement et les conditions de culture notées selon un protocole formalisé par FranceAgriMer et encadré au niveau régional par les DRAAF.

Le programme s'appuie sur des référents, conseillers de chambres départementales d'agriculture pour l'essentiel mais aussi d'organismes économiques et d'instituts techniques. Ces notateurs constituent un réseau couvrant les territoires des régions administratives opérationnelles. Cent cinquante personnes sont actuellement impliquées dans le programme.

#### Un suivi des cultures du semis jusqu'à la récolte

Les notations commencent dès les semis d'une culture et s'achèvent lorsque la récolte est terminée. Elles s'interrompent un mois en hiver entre le 15 décembre et le 15 janvier.

Les observations sont réalisées sur une semaine, du mardi au lundi. Les résultats des notations sont publiés le vendredi suivant.

#### Des informations factuelles et synthétiques

Les documents mis en ligne sur le site de Céré'Obs permettent aux acteurs de la filière céréalière de disposer d'une synthèse à l'échelle régionale et nationale sur l'état d'avancement des principales céréales. Trois types de publications hebdomadaires par culture sont consultables sur le site :

- le tableau des **stades de développement** au cours de la semaine d'observation,
- le tableau des **conditions de culture**,
- le **rapport Céré'Obs** sous forme graphique, retraçant l'évolution des conditions de culture et l'évolution des stades de développement de la récolte en cours, ainsi que l'évolution pluri-annuelle des conditions de culture.

### **Un déploiement du dispositif pour couvrir l'ensemble des grandes zones céréalières**

Expérimenté depuis 2010, le programme Céré'Obs mobilise aujourd'hui onze régions au sein du réseau d'observation : Alsace, Aquitaine, Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Ile-de-France, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Picardie, Poitou-Charentes. Soit 70 % de la récolte nationale de blé tendre, 70 % de l'orge d'hiver, 75 % du blé dur, 90 % de l'orge de printemps et 75 % du maïs grain.

Le réseau de notation permettra à terme de couvrir l'ensemble des grandes zones céréalières. Pour l'heure, les informations mises en ligne concernent les huit régions qui sont en deuxième année d'observation.

#### **Contacts presse FranceAgriMer : [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)**

Virginie Nicolet  
Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 22 54  
Tél. : 01 73 30 34 05

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)  
[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)